



## Tentative de meurtre à la BSER !

### Protection fonctionnelle et délégation d'enquête

Ce jeudi 3 août s'est tenue la Formation spécialisée (FS, ex Comité d'Hygiène de Sécurité et de Conditions du Travail) de la Direction Interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA).

Il concernait l'accident grave survenu le 27 juillet à la Brigade de Surveillance Extérieure de Roissy (BSER).



### 1°) Présentation par le président (le Directeur Interrégional) :

#### Rappel des faits

Le 27 juillet 2023, les agents de la BSER ont placé en retenue douanière une infractrice de nationalité péruvienne suite à découverte de 3,4 kgs de cocaïne.

Alors qu'elle l'escortait jusqu'aux toilettes, l'infractrice a subtilisé l'arme de notre collègue et a ouvert le feu sur elle.

#### Prise en charge médicale

Le Directeur Interrégional (DI) et le Directeur Régional (DR) se sont immédiatement rendus sur les lieux, précédant l'arrivée du SMUR (Service Médical d'Urgence).

#### Accompagnement des autorités

Le DI a adressé un message relatant les faits à tous les agents de la DIPA le 28 juillet 2023.

Le SMUR a instauré une cellule d'accompagnement psychologique d'urgence, et la direction interrégionale a sollicité les psychologues du service de soutien psychologique opérationnel pour un accompagnement des agents dans la durée.

#### Protection fonctionnelle

Suite notamment à interrogation de SOLIDAIRES dans sa déclaration préalable (*voir ci-après en p3*), le président indique que la protection fonctionnelle a été accordée aux deux collègues blessés et qu'elle sera accordée à tous les agents qui souhaiteraient porter plainte.

#### Mise en examen

Le président précise que l'infractrice a été présentée à un juge le 29/07 et mise en détention provisoire.

Les autres agents présents à proximité sont intervenus immédiatement et ont mis hors d'état de nuire l'infractrice, de surcroît sans qu'un autre coup de feu n'ait été tiré.

Un deuxième collègue a été blessé au genou. Les gestes de premiers secours à la collègue touchée par balle ont été prodigués efficacement par un de ses collègues de la BSER, pompier volontaire.

Les deux agents blessés ont été évacués vers l'hôpital Robert Ballanger d'Aulnay-sous-Bois. L'agent blessé au genou a pu regagner son domicile le soir même. L'agent blessée par balle, consciente tout au long de l'accident, est sortie de l'hôpital le 2 août.

Le lendemain de l'accident, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, M. Lemaire et la Directrice Générale, Mme Braun-Lemaire, se sont déplacés dans les locaux de la BSER.

Le Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé des Comptes publics, Thomas Cazenave a rendu visite à l'hôpital à la collègue blessée par balle. Le DI s'est également déplacé à l'hôpital.

Il nous informe qu'il a sollicité l'agent judiciaire du trésor pour porter plainte, et qu'il portera également lui-même plainte, se constituant ainsi partie civile, ce qui lui permettra d'avoir accès au dossier judiciaire.

La qualification retenue contre elle par le parquet est *tentative de meurtre sur agent depositaire de l'autorité publique*.

*SOLIDAIRES apporte tout son soutien en cette épreuve et souhaite aux agents blessés le meilleur rétablissement.*

*Nous saluons le sang-froid et le professionnalisme des collègues de son équipe qui ont permis la mise hors d'état de nuire de l'infractrice, de surcroît sans qu'un autre coup de feu n'ait été tiré.*

*Nous saluons également la présence et le soutien de la hiérarchie de proximité de la BSER.*



## 2°) Intervention de la psychologue, Mme Sauvage :

La psychologue souligne l'importance de la prise en charge des agents.

Elle indique que le soutien social joue un rôle très important et que l'accompagnement psychologique ne doit pas se substituer au soutien social et institutionnel.

Elle souligne que le soutien et la reconnaissance de l'Administration sont des facteurs protecteurs pour les agents.

Elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas aller trop vite sur les explications et les solutions, que ce n'est pas le moment, position partagée par SOLIDAIRES.

*SOLIDAIRES demande vivement à la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) d'être présente auprès de nos collègues durant toute la période nécessaire.*



## 3°) Problèmes soulevés et réponse du président :

### Problématiques de fond

Différents problèmes ont été soulevés :

- locaux de la BSER,
- normes des cellules de retenue douanière,
- étui civil,
- port de l'arme lors de la retenue douanière,
- pression de l'heure de remise imposée par l'Office anti-stupéfiants (OFAST)...

### Réponse : délégation d'enquête

*(art. 64 du décret 2020-1427)*

Le président ne souhaite pas répondre à ces interrogations. Il propose de constituer une délégation d'enquête de la formation spécialisée.

Cette délégation doit être composée par :

- le président ou son représentant ;
- et au moins un représentant des organisations syndicales (OS) siégeant à la formation spécialisée.

Peuvent participer également :

- le médecin de prévention (MP),
- l'assistant (AP) ou, le cas échéant, le conseiller de prévention (CP),
- ainsi que l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST).

Suite à cette enquête, la délégation fera des propositions à la formation spécialisée.

Les organisations syndicales acceptent à l'unanimité la proposition du président.

# -15%

*C'est le niveau du sous-effectif à la Brigade de Surveillance Extérieure de Roissy (BSER) par rapport à ce qui est budgété.*

*Hors encadrement, près d'une dizaine d'agents manquent en effet à l'appel.*

*À l'image de nombre de services ailleurs sur le territoire national, cette problématique affecte de manière aiguë la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) puisque toutes les brigades de la DIPA en sont victimes.*

*Ce manque de moyens peut être un facteur d'insécurité supplémentaire en situation de risque.*

**Pour résorber ce sous-effectif, des solutions d'attractivité existent, telle que l'attribution de la prime de fidélisation territoriale en Seine-Saint-Denis (« prime 93 ») pour les agents DIPA en poste aux aéroports de Paris-Le Bourget et Paris-Charles de Gaulle.**

**Les douaniers sont injustement exclus du dispositif, alors qu'ils exercent physiquement dans le département et que leurs procédures sont du ressort du Tribunal de Bobigny.**

**Après l'agression grave du 27 juillet, la tenue rapide de cette réunion exceptionnelle est bienvenue.**

**Elle exprime une certaine attention des autorités envers un événement sur lequel il importe de proposer des solutions de prévention des risques.**

**SOLIDAIRES Douanes, se tenant résolument aux côtés de nos collègues, œuvrera activement en ce sens.**



## Annexe : la déclaration préalable de SOLIDAIRES



**F**ormation **S**pécialisée exceptionnelle

**H**ygène, **S**écurité, **C**onditions de **T**ravail

**séance du 03/08/2023**

**Accident grave BSER du 27/07/2023**



Missions

Liminaire

Monsieur le président,

Le métier de douanier est dangereux, l'actualité de ces derniers jours vient de le rappeler. Ce jeudi 27 juillet, deux de nos collègues à Roissy ont été blessés dans le cadre de leurs fonctions. Fort heureusement les jours de notre collègue hospitalisée ne sont pas en danger.

**Nous lui apportons tout notre soutien en cette épreuve et lui souhaitons le meilleur rétablissement.**

**Nous saluons également le sang-froid et le professionnalisme des collègues de son équipe** qui ont permis la mise hors d'état de nuire de l'infractrice, de surcroît sans qu'un autre **coup de feu n'ait été tiré.**

**Nous demandons vivement à la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) d'être présente** auprès de notre collègue durant toute la période nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que cette page soit définitivement tournée, et pas seulement le temps de l'émotion devant l'évènement. La protection fonctionnelle et le soutien hiérarchique doivent être de rigueur, tout comme les remerciements envers les membres de son équipe.

**Au service de la Collectivité et de l'intérêt général, les agents des douanes sont aussi des héros du quotidien.**

**Des gages doivent être donnés par les autorités en ce sens à ces serviteurs de la République.**

La délégation SOLIDAIRES Douanes

Le jeudi 3 août 2023

# **Tentative de meurtre à la BSER !**

**Protection fonctionnelle  
et délégation d'enquête**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes - DIPA**  
93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS  
tél : 01 73 73 12 50  
site internet : <http://solidaires-douanes.org>  
courriel : [dipa@solidaires-douanes.org](mailto:dipa@solidaires-douanes.org)  
adhesion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)